



Syndicat Tourangeau
ARTISTES MUSICIENS
fédération cgt du spectacle

S
T
A
M

STAM-cgt, Grand Théâtre 34 rue de la scellerie 37000 Tours – Tel : 07.83.87.11.29 – mel: stam.cgt@free.fr

4 mars 2021

Mobilisations des professionnels du spectacle et de la culture

Le STAM, dans le cadre de l'initiative des organisations professionnelles du spectacle et avec la CIP37 appelle les artistes musiciens à rejoindre l'

Assemblée Générale des professionnels du spectacle et de la culture à 10h30 - Grand Théâtre – rue de la Scellerie, Tours

et la

Manifestation à 12h45 depuis le CDN Théâtre Olympia - rue de Lucé, Tours

Quelques rappels :

Emmanuel Macron le 6 mai 2020 :

« *Moi, je veux qu'on s'engage à ce que les artistes et techniciens intermittents soient prolongés d'une année au delà des six mois où leur activité aura été impossible ou très dégradée, c'est à dire jusqu'à la fin août 2021* »

6 mois ?

Or nous en sommes arrivés à 12 mois et les annulations de spectacle se poursuivent déjà sur la période du printemps et de l'été 2021...

Que faut-il de plus à ce gouvernement pour prolonger l'année blanche ?

Roselyne Bachelot 10 janvier 2021 :

« *Donc le système est sécurisé jusqu'au 31 Août... S'il faut le poursuivre, nous le poursuivrons. Les engagements ont été pris... Aucun doute là dessus* »

Aucun doute ?

... alors que le cadre de la mission Gauron qu'elle a commandée ouvre la voie à un saucissonnage de mesures par profession et au fléchage vers des « dispositifs

existants » comme : la clause de rattrapage (cad maintien des droits pour 6 mois seulement si on a déjà 5 ans d' « ancienneté » et engrangé 338h de travail minimum), la prime du régime général versée pour atteindre péniblement 900€ max de revenus par mois, ou les 1500€ annuels du FUSSAT pour solde de tout compte ?

Ça n'est pas le maintien des droits , c'est l'appauvrissement généralisé qui est envisagé ! Serait-ce cela que le gouvernement chercherait à nous imposer sur le long terme sans vraiment le dire ?

Roselyne Bachelot le 11 décembre 2020 :

« j'ai veillé à ce que les tournages puissent continuer, à ce qu'on puisse faire des captations, à ce qu'on puisse faire des répétitions (...) la création, même dans les pires moments, elle ne s'arrête pas (...) »

Et le dispositif « travailler quand même » proposé par des organisations syndicales pour rémunérer tout de suite le travail artistique de répétitions et enregistrements, en attendant le retour du public ? Toujours rien ! Alors qui paye le travail artistique qui se poursuit comme le prétend la Ministre ? La plupart du temps personne ! Pole emploi ? Mais ce n'est pas son rôle de rémunérer du travail !

Au nom de la création qui, « *même dans les pires moments* » « *ne s'arrête pas* », Mme Bachelot voudrait-elle qu'on s'habitue à ne pas être rémunéré pour notre travail?

En Région Centre rien que sur les 1410 intermittents de l'annexe X indemnisés en 2019 on peut estimer à près de 70 % la baisse d'activité en 2020. Pour rétablir la situation concernant le travail perdu, il faudrait en moyenne retrouver une quarantaine de cachets (ou équivalent en heures) pour chacun de ces artistes et techniciens, ce qui représenterait grosso modo 9 Millions d'€.

Si le gouvernement n'est pas responsable du virus, il est responsable de la gabegie sanitaire et du choix de ne pas dé-confiner la culture. Qu'il en assume les conséquences auprès de tous les travailleurs, y compris des artistes!

Nous avons besoin d'un plan général et massif pour les salaires, pas de mesurètes et d'une usine à gaz ! ... et danser, danser... «(...) sinon nous sommes perdus » (Pina Bausch)

Tous en AG et dans la rue le 4 mars!

(Masque et gestes barrière requis, jauge limitée pour l'AG)

Tours le 28-02-21